



## Commune de Bouy

### CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 31 octobre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 septembre 2019 et réuni le 31 octobre 2019, a pris les décisions suivantes, à l'unanimité des membres présents :

Monsieur Alain MAIZIERES été élu à l'unanimité secrétaire de séance.

#### **Travaux :**

Délibération pour la réfection des bordures ou caniveaux sur la RD 994 / RUE HAUTE par l'entreprise COLAS Agence de Châlons pour la somme de 9005.32 euros HT, soit 10 806.38 euros TTC.

Délibération pour reprise du marquage au sol par l'entreprise T1 Marquage pour la somme HT de 4281.30 euros, soit 5137.56 euros TTC.